
	<p align="center">Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2021-2022</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X10 eXploration 10	
Type de module	Module avancé, obligatoire*, avec options	
Code	8X10	
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Printemps, semestre 6	
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Module X6	
Langues principales	Français, allemand, et anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui développent une recherche artistique dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Au 6ème semestre, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle a choisi de se tourner. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s responsables d'Unités de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s.</p> <p>Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s responsables des Unités pratiques un atelier principal qui compose à part entière le module et qui tient lieu de module diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté, puis exposé publiquement.	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Mais au niveau 3, les jurys qui se tiennent au terme de chaque semestre tiennent également lieu de validation, au même titre que l'enseignant-e doit le faire.	
Modalité de remédiation	Pas de remédiation possible pour le travail de diplôme. Un échec aux jurys de diplôme entraîne la reprise du travail au semestre suivant.	
Enseignant-e-s	L'ensemble des Unités pratiques peuvent être choisies comme discipline de base pour ce module et donc pour le diplôme. Vincent Chablais (Unité Dessin : hors et sur papier), Kotscha Reist (Unité Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples, éditions et livres d'artistes), Laurence Rasti (Unité Photographie), Christophe Fellay (Unité PALEAS), Jérôme Leuba (Unité VIMM), Marie Sacconi (Unité IPOS), Anne RoCHAT (Unité Performance)	
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts visuels	
Descriptif validé le	31.05.2021	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	